

DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE 2021/2022

Agglomération

Hors Agglomération

Dans les communes qui ont plusieurs écoles publiques, une sectorisation est déterminée par délibération du conseil communautaire. (Code de l'éducation – art. L212-7)

Une demande de dérogation est donc une procédure d'exception.

La commission chargée de l'examen des demandes de dérogation tient compte des places disponibles dans les écoles, de l'équilibre des effectifs entre les écoles et des conditions d'accueil des enfants.

1 ère inscription : oui non

Renouvellement demande de dérogation – passage en CP : oui non

Ecole fréquentée : (année 2020-2021)	Ecole demandée : (année 2021-2022)
Niveau à la rentrée prochaine :	
<input type="checkbox"/> Tout-petits <input type="checkbox"/> Petits <input type="checkbox"/> Moyens <input type="checkbox"/> Grands <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2	

Enfant concerné par la demande (remplir un formulaire par enfant)

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

Responsables légaux

<input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> tuteur	mère <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> tuteur
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
Ville :	Ville :
Code postal :	Code postal :
Tel portable personnel :	Tel portable personnel :
Tel professionnel :	Tel professionnel :
Lieu de travail :	Lieu de travail :
<u>Situation familiale :</u>	<u>Situation familiale :</u>
Marié(e) : <input type="checkbox"/> Divorcé(e)/ séparé(e) : <input type="checkbox"/>	Marié(e) : <input type="checkbox"/> Divorcé(e)/ séparé(e) : <input type="checkbox"/>
Vie maritale : <input type="checkbox"/> Monoparentale : <input type="checkbox"/>	Vie maritale : <input type="checkbox"/> Monoparentale : <input type="checkbox"/>
Pacsé(e) : <input type="checkbox"/> Veuf/ve : <input type="checkbox"/>	Pacsé(e) : <input type="checkbox"/> Veuf/ve : <input type="checkbox"/>

Si l'adresse des représentants légaux est différente, indiquez à quelle adresse est domicilié l'enfant :

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :

Garde alternée :

Famille d'accueil ou centre d'hébergement (joindre la décision judiciaire)

Nom :	Prénom :
Adresse :	Code postal :
Ville :	
Tel portable personnel :	
Tel professionnel :	Lieu de travail :

Frères et sœurs vivants au foyer (ou composition famille recomposée)

Nom	Prénom	Date de naissance	Etablissement fréquenté Année scolaire 2020-2021	Niveau rentrée 2021

MOTIFS DE LA DEMANDE

MOTIF (mettre une croix devant le motif invoqué)	JUSTIFICATIF(S) A FOURNIR
<input type="checkbox"/> Déménagement (en cours d'année ou au plus tard à la rentrée suivante)	Justificatif du futur domicile
<input type="checkbox"/> Fratrie scolarisée dans l'école demandée	Renseigner ci-dessus la partie prévue à cet effet
<input type="checkbox"/> Assistante maternelle	Numéro d'agrément
<input type="checkbox"/> Raison de santé	Certificat médical
<input type="checkbox"/> Autres	Tout justificatif attestant de la situation (ex : attestation employeur, etc.)
<input type="checkbox"/> Continuité scolaire	
<input type="checkbox"/> Dossier MDPH (classe ULIS, etc.)	Attestation MDPH

Détaillez l'objet de la demande :

Votre enfant utilisera-t-il les services périscolaires :

- Accueils du matin et/ou du soir :

- Restauration scolaire :

Engagement des Parents

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L.433-19 et L.441-7 du code pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L.313-1 et L.313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler à la CAGV tout changement de la situation.

Verdun, le.....2021

Lu et approuvé

(A écrire de manière manuscrite)

Le responsable légal 1 :

Lu et approuvé

(A écrire de manière manuscrite)

Le responsable légal 2 :

**En cas de garde alternée, la demande doit être signée conjointement par les deux responsables de l'enfant (Autorité parentale).
En cas de séparation, une attestation de l'autre parent autorisant l'inscription scolaire ainsi que la photocopie de sa carte d'identité, et si il y a lieu, le jugement.**

☞ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Direction Petite Enfance et Vie Scolaire au

☎ **03.29.83.55.32 ou 06 23 08 20 20**

Tout dossier incomplet ne sera pas présenté en commission de dérogation.

La Commission de Dérogation se réunit la première quinzaine de Juin et peut statuer une seconde fois dans l'été